



COMMUNIQUÉ
Paris, le 30/09/2015

CIRCULATION ALTERNÉE : SEGOLENE ROYAL RETOURNE SA VESTE

Aujourd'hui, mercredi 30 septembre 2015, la ministre de l'Écologie et des Transports Ségolène ROYAL a annoncé une série de mesures censées participer à l'amélioration de la qualité de l'air. En outre, elle souhaite faciliter la circulation alternée dans les grandes agglomérations, en autorisant les élus à mettre en place ce dispositif dès la prévision d'une alerte pollution et non une fois le pic constaté, comme c'est le cas actuellement. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure inutile, qui ne vise qu'à satisfaire les lobbies écologistes à la veille de la Conférence environnementale qui se tiendra à Paris en fin d'année.

La circulation alternée a été mise en œuvre en tout et pour tout trois fois à Paris, avec des résultats plus que mitigés. Rien ne prouve en effet une quelconque efficacité du dispositif sur l'amélioration de la qualité de l'air lors d'épisodes de pollution atmosphérique, et pour cause : dans la grande majorité des cas, le trafic automobile n'est pas responsable des pics de pollution.

« Il suffit de consulter les cartes de l'institut Prév'Air pour constater que, le plus souvent, les particules présentes dans l'atmosphère française ont été transportées par les vents depuis les pays nordiques, qui utilisent principalement le chauffage au bois et l'industrie au charbon. Interdire la circulation automobile ne peut donc avoir aucune conséquence positive sur ces épisodes » analyse Daniel QUERO, président de l'association. « La circulation alternée n'a pour seul effet que de compliquer la vie des Français et de ralentir l'économie » précise-t-il.

Mais à la veille de la tenue à Paris de la « COP 21 », il est de bon ton pour le ministère de l'Écologie de faire de la France la vitrine des « mesures environnementales » : « Pastille verte, interdiction du diesel, circulation alternée... Tout est bon pour faire enfler la polémique, faire planer un vent de terreur au-dessus de la tête des Français et culpabiliser les automobilistes. On cherche à laver plus vert que vert, et pour cela, Ségolène ROYAL n'hésite pas à retourner sa veste » commente Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

La ministre de l'Écologie déclarait en effet encore en mars dernier qu'imposer des restrictions de circulation était « une mesure privative de liberté, qui [devait] être justifiée ». Quelle justification alors, si désormais la simple prévision d'un pic de pollution, quelle que soit son origine, peut provoquer la mise en place de la circulation alternée ?

« On accuse la voiture de tous les maux et, par conséquence, on ne cherche pas à connaître les véritables causes du problème. La circulation alternée, c'est de la poudre aux yeux, un placebo, alors qu'il existe des solutions simples et efficaces – celles-ci ! – pour réduire réellement l'impact de la voiture sur la qualité de l'air, telle l'installation de systèmes de dépollution sur les véhicules anciens » conclut Pierre CHASSERAY.

L'association tient à rappeler enfin que, contre toute idée reçue, la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis une vingtaine d'année et que si les « pics de pollutions » sont de plus en plus nombreux, c'est uniquement parce que les seuils ont été abaissés au fil des ans. Pour rétablir la vérité sur l'impact de la voiture, « 40 millions d'automobilistes » a publié un livret intitulé La pollution automobile pour les Verts (pour consulter le livret, [suivre ce lien](#)).

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.com
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com